

RÉSERVE CITOYENNE
SAPEURS-POMPIERS LOIRET

Vous souhaitez contribuer aux missions des sapeurs-pompiers ? Devenez membre de la réserve citoyenne du SDIS 45 !

La réserve citoyenne du SDIS 45 a pour vocation d'apporter une contribution active et ponctuelle aux missions non opérationnelles du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret, en complément des ressources et moyens permanents.

LES MISSIONS

En tant que membre de la réserve citoyenne, vous pourrez participer à diverses missions en collaboration avec le SDIS 45, telles que :

- Promouvoir le volontariat, l'engagement des réservistes et l'implication citoyenne.
- Participer à la préparation et à la mise en œuvre d'exercices.
- Sensibiliser la population aux risques, aux menaces et à la résilience.
- Apporter un appui logistique et technique en situation de crise ou lors d'événements importants.
- Contribuer à l'organisation de cérémonies et d'événements sportifs ou de valorisation du service.
- Accompagner et contribuer à la formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

POUR QUI ?

Anciens sapeurs-pompiers volontaires ou professionels et PATS	SPV, SPP et PATS en activité	Tout public majeur

Les candidats réservistes devront :

- se trouver dans une bonne forme physique et médicale ;
- avoir les capacités et compétences correspondant aux missions qui leur sont dévolues au sein de la réserve,
- connaître la structure du SDIS du Loiret, son fonctionnement et le territoire du Loiret.



L'ENGAGEMENT DU RÉSERVISTE

- Il s'assure de son comportement et de la bonne réalisation des missions qui lui sont attribuées.

- Il effectue des missions bénévolement et ne perçoit aucune indemnisation.
Seuls les frais engagés dans l'exercice de la mission confiée, notamment transport et repas, seront remboursés.

- Il bénéficie d'une demi-journée d'intégration permettant de présenter le SDIS, les interlocuteurs, la charte et les régles d'engagement.

- Il peut suivre une formation s'il souhaite dispenser des sessions de sensibilisation citoyennes.

- Il peut acquérir des droits au titre du CEC et du CPF.

REJOIGNEZ-NOUS !

Retrouvez toutes les modalités d'inscription via le formulaire sur www.sdis45.com/devenez-membre-de-la-reserve-citoyenne

SCANNEZ-MOI POUR CANDIDATER !

RÉSERVE CITOYENNE
SAPEURS-POMPIERS LOIRET

Devenez membre de la réserve citoyenne !

Unissons-nous pour élargir les missions citoyennes au service de la population du Loiret.

Suivez les pompiers du Loiret sur les réseaux sociaux !

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret 195, rue de la Gourdonnerie – 45404 Fleury-les-Aubrais Cedex – Tél : 02.38.523.523 | Création : Service Communication
- © SCOM SDIS45.
Ne pas jeter sur la voie publique.